



## Rencontre de haut niveau avec le Kazakhstan pour intensifier les relations économiques

À l'occasion de la rencontre du Business council helvético-kazakh à Genève, les deux pays ont pu intensifier leurs relations économiques. Dans son discours, le président kazakh Kassym-Jomart Tokaïev a salué les initiatives du secteur privé et souligné l'ouverture de son pays aux investisseurs suisses. Des entreprises actives dans l'industrie, l'extraction de matières premières et les services ont intensifié leurs relations commerciales en signant des déclarations d'intention et des accords préliminaires.

Le Kazakhstan est la première économie d'Asie centrale. Ce pays, qui fêtera en 2022 les 30 ans de son indépendance, a connu une forte croissance au cours des dernières décennies. Il offre des conditions-cadre stables pour les investissements directs étrangers, ce qui est particulièrement important pour la transition d'une économie planifiée par l'État à une économie de marché. L'économie suisse, troisième investisseur direct étranger au Kazakhstan, joue un rôle important dans ce domaine.

Fort de près de 20 millions d'habitants, ce pays d'Asie centrale présente un grand potentiel pour les entreprises suisses. La preuve en a été apportée à Genève où plus d'une douzaine de déclarations d'intention et de contrats préliminaires ont été signés. Ils portent sur des projets dans les domaines du développement durable, des transports publics, de la construction de routes, du génie génétique, des médicaments, des services financiers, de l'élevage ou des matières

plastiques. Du côté suisse, des entreprises de toutes tailles participent à ces projets: de grandes entreprises, des PME ainsi que des start-up.

Cette rencontre a également été l'occasion de développer les relations politiques. Le président de la Confédération Guy Parmelin et le président Kassym-Jomart Tokaïev ont en effet signé deux accords. L'un prévoit des simplifications pour le commerce des montres en métaux précieux. Le second facilite l'obtention d'autorisations pour les échanges de services.

Ces accords soulignent la volonté des deux parties d'améliorer en permanence les conditions-cadre des échanges bilatéraux.